



RETRAIT DES TROUPES FRANCAISES DE LA COTE-D'IVOIRE

La situation vient, à nouveau, de basculer en Côte-d'Ivoire. Les affrontements ont repris entre les deux camps en présence dans cette guerre civile. Neuf soldats français ont été tués et 22 blessés. Quelques appareils de l'aviation ivoirienne ont été détruits par des bombardements français. La tension est montée d'un cran. Les Français vivant dans le pays ont été pris à partie par les partisans du gouvernement. Le pays est en crise ouverte avec une nouvelle étape de la guerre en perspective.

Dans cette situation, l'intervention de la France, loin d'atténuer l'état de guerre civile existant dans le pays, ne peut que l'aggraver.

LA FRANCE RESTE UNE PUISSANCE NEO-COLONIALE

Depuis des années, la France entretient des relations de type néo-colonial avec la Côte-d'Ivoire. Même après la décolonisation, la Côte-d'Ivoire est restée sous la tutelle des autorités françaises. Une bonne partie de l'administration même de ce pays était dirigée par les Français

En effet, la présence des troupes françaises a comme objectif principal la défense des intérêts des grands groupes et entreprises françaises. Elles se comportent en terrain conquis : les 15.000 ressortissants qui vivent dans ce pays représentent en grande partie les personnels d'encadrement des 240 filiales d'entreprises et de 600 sociétés appartenant à des hommes d'affaires français. L'engagement de l'armée à l'Ouest vise à verrouiller la zone du cacao autour de Daloa et du port de San Pedro, d'où s'écoule la production. C'est le groupe Bolloré qui contrôle la principale compagnie exportatrice de cacao et de café. Lorsque Chirac et Raffarin nous parlent d'Etat de droit en Côte-d'Ivoire ou dans un autre pays d'Afrique, ce ne sont que de belles phrases pour couvrir les intérêts financiers. Quant aux dirigeants socialistes, la majeure partie d'entre eux soutient, dans un élan d'union nationale, l'intervention militaire.

CHIRAC NE DOIT PAS FAIRE LA LOI EN COTE-D'IVOIRE AUTO-DETERMINATION DU PEUPLE IVOIRIEN.

Le gouvernement français ne doit pas envoyer de nouvelles troupes en Côte-d'Ivoire. Alors, aujourd'hui, on ne peut rien exclure et surtout pas de nouvelles catastrophes. Mais, la solution politique doit être ivoirienne et pas imposée par une puissance extérieure. Pour séparer les belligérants, protéger les populations civiles, ou les ressortissants étrangers, d'autres nations de l'Union africaine. peuvent s'interposer, mais surtout pas les forces de la puissance coloniale française qui ne peuvent être juges et parties, surtout quand elles défendent totalement les intérêts de l'Etat et des grandes entreprises françaises. Quant à l'ONU, elle vient de se disqualifier en couvrant la politique d'intervention française.

Le pouvoir à Abidjan ne peut être fait et défait à Paris. Il doit émaner de la société ivoirienne, avec une consultation électorale dans laquelle tous les résidents, quelles que soient leurs origines, leurs religions, leurs ethnies puissent voter à égalité. Il faut agir pour l'arrêt de toutes les hostilités et organiser l'embargo total sur les armes des deux côtés. Cela implique aussi d'en finir, avec la politique qui dresse les populations les unes contre les autres au nom de l'ignoble notion « d'ivoirité ».qui flatte le racisme et la xénophobie .Ce sont les Ivoiriens, eux-mêmes, qui doivent discuter d'un processus démocratique qui débouche sur une réunification du pays, mais aussi des moyens pour donner un contenu social à cette nouvelle démocratie, en contestant les plans du FMI, en exigeant l'annulation de la dette, et en mettant fin au pillage colonial.

Le 8 novembre 2004